

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2001)
Heft: 149-150

Artikel: "Le secret bancaire suisse n'est pas négociable"
Autor: Couchepin, Pascal
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849800>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

" Le secret bancaire suisse n'est pas négociable "

À l'occasion de son passage à Paris, le conseiller fédéral Pascal Couchepin a accepté pour *Suisse Magazine*, de faire un tour d'horizon des grands dossiers économiques qui concernent la Suisse. Bilans et perspectives.

Compte tenu des attaques dont il fait l'objet, comment voyez-vous l'avenir du secret bancaire en Suisse ?

Le secret bancaire est un secret professionnel, comparable à celui des médecins ou des avocats. Il donne lieu cependant à divers malentendus et critiques qui nécessitent quelques clarifications. L'obligation de discrétion du banquier envers la clientèle, ancrée dans diverses dispositions de la législation suisse, n'a jamais été absolue et ne l'est pas davantage aujourd'hui. C'est pourquoi la Suisse coopère efficacement avec les autres pays dans la lutte contre le crime organisé et le secret bancaire peut être levé dans le cadre de procédures d'entraide judiciaire en matière pénale, y compris en cas de corruption, de blanchiment d'argent ou de fraude fiscale. C'est pourquoi le secret bancaire suisse n'est pas négociable, tout comme les secrets bancaires qui existent dans d'autres pays.

Comment comptez-vous solidifier le système AVS (Fonds de pension...) ?

En comparaison internationale, la prévoyance vieillesse de la Confédération repose sur une base solide. Cela est dû au mélange équilibré entre les systèmes de répartition et de capitalisation. Le problème du vieillissement

démographique se pose en premier lieu pour l'AVS, en raison du fait qu'un nombre proportionnellement toujours plus faible d'actifs doit soutenir un nombre toujours plus élevé de rentiers. La charge pesant sur les actifs atteindra une fois la limite du supportable. Pour cette raison, les prestations des assurances ne devraient plus être étendues et devraient même être - quand cela fait du sens - réduites de manière ciblée. En conséquence, dans le message sur la 11^e révision de l'AVS, le Conseil fédéral a mis le poids non pas sur l'élargissement des prestations, mais sur l'assainissement. Des pas supplémentaires dans cette direction devront suivre.

Où en est-on au sujet de la mise en œuvre des Bilatérales, d'un nouveau round, et quel est le programme pour les prochains mois ?

En ce qui concerne les sept accords bilatéraux Suisse-UE signés en juin 1999, la procédure de ratification de l'accord sur la libre circulation des personnes suit son cours dans les États membres de l'UE. Dix États ont formellement ratifié l'accord ; deux ont terminé leur procédure et vont déposer les instruments de ratification à Bruxelles ; trois doivent encore franchir le cap de l'approbation parlementaire.

Il s'agit de la France, de la Belgique et de l'Irlande. Les accords entreront en vigueur l'an prochain.

Quant aux nouvelles négociations bilatérales, elles portent sur dix domaines. Elles ont commencé cet été dans quatre domaines, à savoir : la fraude douanière, les produits agricoles transformés, l'environnement et la statistique. Les discussions se poursuivent sur les autres thèmes, afin que les négociations puissent également s'ouvrir rapidement. Cela concerne : la coopération policière, judiciaire et dans le domaine de l'asile et de la migration (participation aux accords de Schengen/Dublin) ; la fiscalité de l'épargne ; la libéralisation des services ; la participation aux programmes d'éducation, de formation et de jeunesse ; la participation au programme Media ; l'imposition des fonctionnaires de l'UE retraités vivant en Suisse. Le programme des prochains mois peut se résumer en deux points : entrée en vigueur du premier paquet d'accords bilatéraux ; poursuite des négociations et des discussions du nouveau cycle bilatéral.

Quelle sera d'après vous, la place de la Suisse dans le monde au troisième millénaire ? Quels axes de développement doivent être privilégiés ?

Au prochain siècle, la Suisse restera une place d'innovations, de recherche et de développement parmi les meilleures au monde. Cela concourt certes en premier lieu à maintenir son propre bien-être, mais il y a aussi une contribution au progrès technologique qui, en bénéficiant au monde entier, assure à la Suisse un certain rayonnement. Dans la future société de l'information, cette position stratégique de la Suisse est un élément essentiel de notre développement.

Il faut aussi rendre attractive la Suisse pour les chercheurs. En offrant une très haute qualité de la vie comme facteur d'attractivité, la Suisse sera à même d'attirer les meilleures capacités. Dans un monde globalisé, les entreprises et les individus les plus capables choisissent leur lieu de production selon son attractivité. La Suisse doit donc essayer de se positionner par rapport aux autres pays. Elle possède des avantages certains en matière d'imposition des sociétés, par sa place centrale en Europe et son bon réseau de communication, des connaissances de l'anglais assez répandues dans la population, mais il y a aussi la qualité des gens, de l'environnement et des services publics, ainsi que l'étendue de l'offre de loisirs. Tout ceci contribue à faire de la Suisse une place unique dans un monde globalisé et ces facteurs deviennent les bases de notre future prospérité.

Finalement, à cause de ses institutions fédérales, la

Suisse restera un modèle unique en tant qu'intégrateur social. Déjà aujourd'hui avec un des marchés du travail parmi les plus performants dans les pays de l'OCDE, elle arrive à intégrer dans la société la quasi-totalité de la population. À l'avenir, avec une formation adaptée à la société de l'information, elle pourra éviter que des couches de la population restent en dehors du développement économique.

Pour la dernière question, l'État n'a pas l'intention de privilégier une voie sur une autre. Au contraire, c'est en restant ouvert sur toutes les voies de développement possibles et en encourageant l'économie privée avec les conditions cadre optimales de les explorer que le développement de la Suisse sera garanti au mieux.

Par rapport à l'euro, pensez-vous que le franc suisse sera une éternelle monnaie forte ? L'économie suisse a-t-elle fini par s'en accommoder ?

Le franc s'est certes apprécié contre la monnaie unique, depuis son lancement. Mais ceci dit, il convient de nuancer. Abstraction faite de l'évolution récente, la perte de valeur de l'euro contre le franc, de quelque 6 %, apparaît comme plutôt modérée face à la dépréciation de l'euro contre le dollar, qui a dépassé les 20 %. En outre, si l'on tient compte de la faible inflation dans notre pays, l'appréciation n'a été, en termes réels, que de 3 %. Et ce qu'il faut souligner surtout, c'est que la relation de change entre le franc et l'euro a été plus stable que celle qui existait auparavant entre le franc et le mark.

Ce renforcement du franc n'a pas été la conséquence d'un dérapage du marché des changes, mais plutôt le reflet d'une économie suisse un

peu plus vigoureuse que la zone euro. En revanche, depuis les terribles attentats aux États-Unis, le franc s'est apprécié tant contre le dollar que contre l'euro. Cette hausse traduit un mouvement de refuge des marchés dans le franc. Si cette évolution venait à durer, et ceci précisément au moment où la conjoncture mondiale est en ralentissement, l'économie suisse en souffrirait certainement.

Ceci m'amène à la deuxième partie de votre question. Notre économie d'exportation vit, depuis maintenant plus d'une année, avec un taux de change qui se situe en dessous du fameux seuil psychologique de 0,80 franc pour un DM. En l'an 2000 pourtant, notre performance à l'exportation a été excellente : les exportations de marchandises à destination de la zone euro ont augmenté de plus de 6 %. Les livraisons vers la France, l'Italie et l'Espagne ont encore été très dynamiques sur la première moitié de cette année.

Ces bons résultats sont attribuables à la phase d'expansion qu'ont connue les États membres de l'Union. Mais si le secteur exportateur est parvenu à profiter de la croissance de ces marchés, c'est parce que, ces dernières années, des efforts de restructuration et d'ajustement ont été entrepris, tant par le secteur privé -où le besoin d'adaptation s'était précisément fait sentir lors de la forte appréciation du franc au milieu des années 90 - que par le secteur public, avec la libéralisation et la déréglementation des secteurs de l'infrastructure, comme la Poste et les télécommunications. Ces efforts ont porté des fruits. La compétitivité internationale de l'économie suisse s'est améliorée.

Qu'en est-il du caractère



Pascal Couchepin

éternel de la force du franc ? Il est certain qu'il y a des raisons économiques objectives qui sous-tendent une appréciation tendancielle, à long terme, de notre monnaie. Je pense par exemple à l'important surplus de notre balance des transactions courantes. Mais qu'est-ce qui est éternel de nos jours ?

Que pensez-vous des projets de coopération transfrontalière menés à Bâle, Genève... ? Que pensez-vous du projet du tunnel de base du Saint-Bernard, et d'une manière générale, des grands projets de transports transalpins ?

Je pense que ces projets sont nécessaires, car le rôle de la frontière a passablement évolué ces dernières années. Les régions frontalières sont de plus en plus des zones privilégiées d'échanges non seulement économiques, mais aussi politiques, culturels et sociaux. Ces projets sont également porteurs d'innovation, car ils s'inscri-

vent dans une dynamique européenne et se basent sur un partenariat frontalier, entre autres, dans le cadre des programmes Interreg. Nous constatons que le tunnel du Saint-Gottard est régulièrement surchargé et fait l'objet de fréquents bouchons. Un tunnel de base au Saint-Bernard constituerait une alternative intéressante qu'il conviendrait d'étudier de manière approfondie. Il permettrait notamment de soulager le Saint-Gottard en diversifiant les flux de trafic et aurait sans doute des répercussions économiques substantielles pour le Valais et la Vallée d'Aoste voisine. De manière générale, les grands projets de transports transalpins ont une importance capitale pour la Suisse. Placée au cœur de l'Europe, la Suisse doit impérativement disposer d'une infrastructure de transport à la hauteur du rôle qu'elle entend jouer sur le plan économique. ■